

Compte rendu des ateliers du 8 et 9 mars 2011

« Territoire vivant: dynamique, contrainte et synergies »

La fabrique du projet des Hauts de Montreuil continue...

Nous nous sommes, cette fois, retrouvés les 8 et 9 mars derniers pour entamer un travail collectif entre habitants, élus et professionnels sur le secteur Saint Antoine Murs à Pêches.

Il s'agissait de la première rencontre d'un cycle de co-production devant aboutir, à l'automne 2011, à la définition d'une vision cohérente à long terme du secteur Saint Antoine Murs à Pêches et à l'identification de projets opérationnels à court terme. Cette démarche accompagne et enrichie le travail de l'équipe de concepteurs: Atelier Philippe madec (architectes), Coloco et Gilles Clément (Paysagiste) ainsi que des bureaux d'études.

« Matière à penser »:

Lors de l'atelier du 8 mars au soir, les différentes paroles ont été notées sur des post-it. Elles ont servi de base à la première partie de ce compte-rendu et ont été synthétisées par thèmes sur la cartographie suivante qui a été intégrée aux documents de projets et à la présentation du groupement des concepteurs.



LA SOIREE du 8 mars

Partir des énergies du terrain pour nourrir le travail de conception qui s'engage, tel est le pari de « La Fabrique, plateforme citoyenne des Hauts de Montreuil » pour le lancement de ce travail.

Ainsi, la soirée du 8 mars a été organisée autour de témoignages de divers acteurs oeuvrant sur les murs à pêches ou ayant des projets, des envies sur ce territoire. Ces acteurs, habitants, associations du secteur, acteurs de l'économie, voisins et aussi élus et professionnels venaient parler de leur pratique, de leurs attentes. Les échanges avec les participants à la soirée avaient pour objectif de révéler les singularités des murs à pêches.

Dans cet exercice encore inhabituel, où il ne s'agit pas de se positionner par rapport à un projet, un schéma, une carte mais où il s'agit d'écouter l'autre, d'essayer de comprendre son point de vue, de l'approfondir et de se donner collectivement des questions et des thèmes à traiter tout au long du processus de construction du projet ; certaines personnes dans l'assemblée ont été quelque peu déroutées... pourtant une première matière à saisir est là et déjà posée sur les plans du projet ! Retour sur cette soirée.

Le micro nous a lâché, mais ni l'image, ni les mots ne nous ont faussé compagnie, et des grands thèmes sont ressortis des riches échanges,

Gestion des espaces

Plusieurs témoignages et échanges ont été convergents : habitants, Tziganes et Roms, acteurs associatifs, jardiniers familiaux et certains acteurs économiques assurent l'entretien des parcelles qu'ils occupent. Pour la plupart d'entre eux la première action lors de leur arrivée sur une parcelle a été de la nettoyer de ses déchets et de la défricher, parfois avec la mise à disposition de bennes par la Ville. Ces acteurs valorisent aussi les parcelles qu'ils occupent : accueil et découverte du milieu, cultures traditionnelles ou jardinage, initiation au processus de recyclage sont autant d'exemples qui ont été donnés.

A coté de cela, un sentiment d'abandon et de non gestion du site existe. Des parcelles vides d'usage et

d'usagers restent délaissées, envahies par la végétation et les déchets urbains. Les demandes suivantes ont été formulées: raccordement aux réseaux, électrification de certains secteurs, sécurisation de murs « Comment peut-on avoir le soutien de la mairie pour accueillir des enfants si elle ne fait rien pour nos murs? Il en va de la sécurité des enfants! » ou encore reprise de l'état insatisfaisant des voiries.

Comment le projet arrivera-t-il à faire le lien entre la gestion de chaque parcelles et la gestion plus globale et collective du territoire?

Transmission

Un territoire marqué par la notion de transmission. Territoire marqué d'histoires et de trajectoires personnelles « je suis un petit fils d'horticulteur », « ça fait plus de vingt ans que nous habitons le quartier », mais aussi d'une histoire collective notamment autour du passé horticole du site, voire de luttes pour la préservation du site ; la notion de mémoire des lieux doit pouvoir s'intégrer dans le projet à venir.

La transmission n'est pas l'apanage des plus anciens, certains jeunes oeuvrent et portent haut cet enjeu de faire partager leur expérience à d'autres jeunes.

L'enjeu de la transmission et du partage des savoirs-faire a été pointé notamment dans la dimension de restauration des murs.

Usages spontanés

Les espaces parfois laissés à l'abandon ou peu aménagés ont été, et sont autant d'opportunités pour le développement d'usages spontanés, d'expérimentations/d'innovations comme cela a été notamment le cas dans le cadre de l'appel à projets associatifs. Parmi ces usages spontanés, la dimension créative est revenue à plusieurs reprises et notamment autour de la pratique et de la création musicale sur le territoire. Le souhait est exprimé que cette part de spontané et de création puisse perdurer dans le projet.

Ouverture/Fermeture :

Les murs pouvant être parfois perçus comme

protecteurs « une maison sans toit », mais aussi parfois comme séparants, la notion d'ouverture et de fermeture est prégnante à l'échelle du site.

D'un point de vue physique, certains s'interrogent sur les modalités d'accès au site, de cheminements, de découvertes libres ou accompagnées, la question des perspectives et des vues sur le site a aussi été pointée. La question de l'ouverture à l'autre a émergé que ce soit dans la production à venir d'espaces publics, de lieux de rencontre et de convivialité sur le site ou dans la relation avec les quartiers avoisinants : « aller vers et faire venir les gens sur les murs à pêches ». Le thème de l'ouverture s'est encore incarné dans les actions en cours ou dans les projets autour de l'insertion par l'économique. Enfin, certains échanges ont pointé la dimension de « droit de cité » : à la fois pour certains jeunes quand il s'agit d'être en position de responsabilité et d'expression et aussi pour certains habitants au niveau des conditions juridiques accompagnant leur présence sur le site.

Cohérence du projet

La cohérence d'un projet d'ensemble demeure une question centrale et renvoie à un certain nombre de questions. « Quelle est l'ambition de la Ville pour le quartier ? » « Comment les premières opérations connues sur le site comme « le parc aquatique », les « ateliers du Tram » vont-elles s'intégrer dans le projet d'ensemble ? » « Y'a-t-il d'autres opérations déjà envisagées ? » « Quelles sont les marges de manœuvre par rapport à ces opérations envisagées ? » « Comment met-on en perspective l'ensemble des énergies sur le quartier autour d'un projet commun ? » Et notamment « comment articule-t-on l'enjeu agricole du site et les questions de l'habitat existant ? »

Échelles et phasage :

Les murs à pêches résonnent à des échelles allant au moins de l'Europe à la proximité. Par exemple : des voyageurs, visiteurs et des semences agricoles viennent d'Europe ; le site des Murs à pêches comme potentiel d'agriculture urbaine est unique à l'échelle de l'île-de-France ; c'est aussi de toute l'île de France que les apprentis qui viennent se former à l'AFOR TP ; de nombreux acteurs associatifs qui s'investissent dans les murs à pêches habitent

sur tout le territoire de Montreuil et plusieurs projets essayent de tisser des liens entre les habitants du quartier du Bel-Air, notamment les enfants et les murs à pêches.

A ces relations dans l'espace peuvent être articulées les relations dans le temps. Comment aller vers un projet de long terme à partir de l'existant ? Quelles seront les étapes et les priorités ? Répondre à la complexité des besoins de court terme et pouvoir se projeter à long terme, « pour penser les murs à pêches, il faut imaginer la valeur de ce territoire dans 30 ans ! », est un vrai enjeu de l'étude en cours.

Conditions d'un processus de travail partagé

Il est apparu qu'un certain nombre d'informations n'étaient pas maîtrisées par tous et que certaines d'entre elles relevaient de la rumeur. Il semble alors essentiel de travailler sur la diffusion des informations afin qu'elles soient partagées de manière égale et juste entre tous les acteurs et habitants du territoire. Pour ce faire, la Fabrique se veut être un lieu d'échange et de partage des informations concernant les projets des Hauts de Montreuil. Située au 65 rue Édouard Branly, elle est ouverte au public les mercredis et vendredis après-midi.

Et une dernière question, et non des moindres, comment la parole citoyenne produite sera capitalisée, restituée et intégrée dans le processus de projet...

La synthèse et la restitution du 9 mars:

Le 9 mars après-midi, le groupement de concepteurs (architecte, paysagiste et programmiste) missionné par la Ville, a présenté sa lecture, sa production et ses questionnements dans le cadre de cet atelier « Territoire vivant : dynamiques, contraintes et synergies ». Puis un temps d'échange s'est tenu avec les élus, les habitants et les professionnels présents.

La présentation des concepteurs s'est appuyée sur la soirée de la veille à laquelle les membres de l'équipe avait participé.

Le cadre de l'étude

Il est tout d'abord apparu indispensable, au

groupement de concepteurs, de préciser le cadre de l'étude.

En effet, l'équipe de conception a répondu à un appel d'offre dont la commande, faite par la ville, est une maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et environnementale, c'est-à-dire un travail transversal de conception relatif à l'émergence d'un nouveau quartier Saint-Antoine Murs à pêches.

Il s'agit de réunir les conditions pour que le quartier Saint-Antoine s'ouvre sur les enjeux contemporains aux échelles multiples de la métropole parisienne, de Montreuil et du quotidien tout en se fondant sur l'histoire unique des murs à pêches. Le cap général est fixé par la collectivité : il s'agit de réinterpréter le patrimoine des murs à pêches au travers d'un projet agricole capable d'intégrer l'ensemble des défis à relever.

Dans sa réponse, le groupement a proposé une démarche de « médiation » car il était contre l'idée d'imposer sa vision des choses. C'est un projet à construire ensemble, techniciens, habitants, en vue de l'élaboration d'une étude de faisabilité urbaine, paysagère et environnementale qui se manifesterait au travers de documents de références comme à l'occasion d'actions de transformation événementielles ou plus durables. L'équipe « arpenteurs » étant là pour les aider à mener cette concertation.

Comme l'ont rappelé les élus, en réponses aux questions soulevées la veille, même s'il n'est pas encore dessiné, il y a un projet, dans le sens d'une ambition, pour le secteur des murs à pêches et il s'agit bien d'un projet de réintroduction de l'agriculture en milieu urbain, sur un site habité par une multiplicité d'acteurs, de contraintes et de désirs. C'est un projet d'aménagement qui ne ressemble pas à un projet traditionnel d'urbanisation.

Le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre n'est pas d'élaborer un plan figé mais bien d'amorcer les processus de transformation par la mise au point d'un plan de gestion de l'espace qui se fonde sur une analyse poussée des éléments fondateurs du site.

« c'est définir un cap collectif, où il s'agit de passer de la représentation du vécu à celle à venir où tout le monde trouvera sa place. »

Habiter, travailler, cultiver :

Le territoire des murs à pêches se caractérise par un

grand nombre d'acteurs qui ont montré leur capacité à régénérer ce site. L'équipe fait le constat que les questions et demandes des habitants, des usagers et des associations sont différentes mais pas incompatibles « ces ateliers ont donné de la matière à réfléchir. Tout le monde a pu découvrir quelque chose. Chacun doit trouver sa place et il y a de la place pour tous. »

En effet, le site occupe une place exceptionnelle dans la métropole de par son histoire. C'est un laboratoire de pratiques agricoles et sociales. C'est un territoire où une multitude de choses convergent et, avec près de 50 hectares, il semble suffisamment vaste pour que les énergies et les envies y trouvent leur place dans le cadre d'un processus de gestion de l'espace dans le temps. « Encore faut-il organiser les rééquilibres nécessaires, accompagner les mutations indispensables, conforter les acquis, favoriser les synergies sous-jacentes ou exprimées. »

Un processus dans l'espace et dans le temps :

En écho avec les questions de la veille sur la cohérence du projet, l'équipe de concepteur a précisé la posture dans laquelle elle envisageait le projet. « La ville ne se fait pas en un jour. » En effet, le processus de production de la ville est un processus qui croise les échelles et les temporalités. Ainsi le projet des murs à pêches devra s'accomplir sur des temporalités différentes:

une première: qui doit régler des besoins pressants (ex: réfection des murs qui s'écroulent...) et probablement plus de l'ordre de la gestion du site, une seconde qui doit « donner le cap » à plus long terme.

Ce travail dans la durée doit permettre un processus de glissement, de permutation des activités sur le site pour permettre de rendre cohérent l'espace avec la complexité d'un projet intégrant activités agricoles, habitat existant et activités économiques.

Dans le prolongement de la commission extra-municipale sur les murs à pêches, les élus estiment intéressante la piste d'un comité de gestion du site. L'enjeu est que ce comité de gestion associe les différents acteurs du site, habitants, usagers, associations et acteurs économiques et inscrive son travail.

dans la logique « du cap » du projet Enfin l'équipe de concepteurs rappelle qu'il est indispensable de traiter les liens, de travailler sur les franges, sur la perméabilité de ce quartier.

«Opérations engagée»

La question des « opérations engagées » étant remontée très fortement dans les échanges de la veille, l'équipe des concepteurs a produit une carte

de synthèse reprenant les opérations identifiées à ce jour, et les orientations du Plan Local de l'Urbanisme. Il a été convenu que cette cartographie serait retravaillée pour servir de base au prochain « atelier de Saint Antoine » qui permettra de travailler collectivement sur ces éléments à prendre en compte dans le projet, sur les modalités de leur intégration dans le site et sur les marges de manœuvre existantes sur ces espaces.

Prochaines dates:

Les ateliers:

Le 13 et 14 avril 2011

Le 17 et 18 mai 2011

Le 17 et 18 juin (dates à confirmer)

Réunion publique sur l'étude de faisabilité d'un projet agricole

Le mercredi 30 mars 2011, à partir de 19h30, salle Mathilde Schyns, au 8 rue Henri Schmitt.

A la Fabrique les mercredis et vendredis après-midi!

La Fabrique
Plateforme citoyenne
Antenne de secteur Jules Verne
65, rue Edouard Branly - 93100 Montreuil
Tél : 01 56 63 00 35